

**17/05/2010**

**tarifs de la redevance OM 2010**

Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont voté les tarifs de la redevance Ordures Ménagères 2010. Le budget du service des ordures ménagères est cette année en augmentation pour trois raisons principales.

Premièrement, l'exercice précédent a connu une perte liée non à un dépassement des dépenses mais à une recette de redevance inférieure à celle attendue. Ensuite la communauté de communes a décidé cette année de régler le contentieux de TVA qui l'oppose à l'Etat depuis 2001.

Enfin, le traitement des ordures ménagères a connu cette année une augmentation de 5 %. L'ensemble de ces facteurs conduit à une augmentation globale de la redevance de l'ordre de 9% par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation ne devrait pas se reproduire l'année prochaine en ce qui concerne la collecte et la gestion générale du service. Les frais de traitements devraient en revanche eux poursuivre leur augmentation.

Suite au débat, la présidente a rappelé que, dans les années à venir, si l'on souhaite enrayer des hausses excessives, il est impératif que chaque citoyen continue à trier ses déchets mais que chacun veille également à moins en produire.

L'assemblée a également décidé de l'ouverture d'un poste d'animateur économique pour avancer sur la définition de la politique économique de la collectivité et la mise en œuvre de celle-ci ; il s'agira notamment de travailler sur les conditions d'accueil des entreprises et des activités (foncier, immobilier...), d'apporter un soutien aux différentes filières, et d'accompagner et mettre en cohérence les projets naissants ou existants sur le territoire de la communauté.

La présidente a présenté le nouveau logo de la communauté, fruit du travail de la commission communication et du prestataire Apidee. La collectivité se dote également d'une charte graphique qui est en cours d'élaboration ; celle-ci permettra une meilleure cohérence et un meilleur repérage des différentes communications de la collectivité.